

Délibération N° DEL-2021-086

Le lundi 28 juin 2021 à dix-huit heures se sont réunis sous la présidence et la convocation de Madame le Maire en date du 22 juin 2021, dans la salle ordinaire de leurs délibérations, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal de la commune de Guéret sous la présidence de Madame le Maire.

Présents : Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Guillaume VIENNOIS, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, Mme Fahousia HOUMADI, M. Christophe MOUTAUD, Mme Sabine ADRIEN, M. Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, M. Jean-Baptiste CONTARIN, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, M. François VALLES, Mme Bernadette AUPETIT, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, Mme Christelle BRUNET, Mme Zelinda SCHALLER, M. Chaarani MROIVILI, M. Eric CORREIA, Mme Mary-Line COINDAT, M. Benoît LASCOUX, M. Michel VERGNIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Martiale ROBERT, Mme Sylvie BOURDIER.

Dépôts de pouvoir : M. Erwan GARGADENNEC donne procuration à M. Ludovic PINGAUD, M. Thierry BAILLET donne procuration à Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Damien MONTEIL donne procuration à M. Jean-Baptiste CONTARIN, M. Jonathan WEINBERG donne procuration à Mme Fahousia HOUMADI, Mme Olivia BOULANGER donne procuration à Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Patrick DUBOIS donne procuration à M. Benoît LASCOUX, Mme Delphine BONNIN-GERMAN donne procuration à Mme Mary-Line COINDAT, M. Thierry DELAITRE donne procuration à Mme Corinne TONDUF.

Nb votants	Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
33	33	0	0	0

En application de l'article L2121-15 du CGCT, Madame Véronique FERREIRA DE MATOS est désignée secrétaire de séance.

Administration générale

16. Festival Précaire : attribution d'une subvention municipale

Rapporteur : Ludovic PINGAUD

Un festival dénommé « Festival Précaire » aura lieu sur Guéret du 3 au 13 août 2021 au sein du Jardin Public.

Proposé par la Compagnie le Chat Perplexe (en partenariat avec la Compagnie Entresorts de l'ordinaire), ce festival programmera 11 spectacles de rue sur la base d'un rendez-vous quotidien à 19h00 au cours de cette période.

Les objectifs assignés à ce festival sont les suivants :

- Proposer des spectacles de rue à prix libre et des actions de médiations envers les plus jeunes.
- Promouvoir la jeune Création et les Créations récentes (notamment de Nouvelle Aquitaine)
- Offrir des spectacles de qualité professionnelle dans un environnement sanitaire adéquat

Ce festival se déroulant sur Guéret, la Municipalité a été sollicitée en vue d'une participation financière à hauteur de 1 000 euros.

Aussi, au vu de ce qui précède, il est proposé aux membres du Conseil municipal de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention fixée à 1000 € à verser à la Compagnie le Chat Perplexe et d'autoriser Madame le Maire à signer les documents à intervenir.

adoptée à l'unanimité
FAIT et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,



Marie-Françoise Fournier
**Marie-Françoise
FOURNIER**